Image not found or type unknown

altercation avec voisin

Par **Adju**, le **31/03/2020** à **16:06**

Bonjour,

J'ai eu une altercation avec une voisine. Je suis passée devant un jardin où se trouvent tciq gros chien, qui aboient systématiquement. J'étais avec mes deux chien, et l'un des deux s'est mi à aboyer contre les chiens. Je n'ai pas pu m'éloigner, car la laisse de mon chien s'était coincé dans le pare-choc d'une voiture, quand il s'est précipité vers ces chiens aboyeur. J'avais mes deux chiens qui tiraient, l'un qui aboyait, et cinq gros chiens m'aboyaient dessus. J'étais donc en situation de pression, tendue, et énervée. J'ai parlé fort en demandant à mon chien de se taire. J'ai enfin réussi à m'éloigner. Je suis passé devant une dame d'environs 70 ans à sa fenêtre, qui me fixait d'un air déagréable, c'était une voisine des propriétaires des gros chiens.. Naturellement, je lui ai dit bonjour. Ce à quoi elle a répondu "non pas bonjour, pourquoi vous passez là, faut pas provoquer les chiens". Ayant déjà perdu mon calme, je lui ai répondu assez fort "la rue est un lieu public, je me balade où je veux avec mes chiens". Elle a répondu "pourquoi vous allez pas autre part ?" je lui ai dis "et vous pourquoi vous n'arrêtez pas de m'emmerder ?". Suite à quoi je me suis éloignée, pour ne pas persister dans le conflit. Cependant, énervée, à bout de nerf, alors que je m'étais éloignée de plusieurs mètres, et que j'étais dos à elle, j'ai dit "quelle sale conne celle-là". Plus loin, il y'avait une de ses voisine, que la situation faisait sourire, à laquelle j'ai poliment dit bonjour, et qui m'a répondu de même. Evidemment, je regrette mon comportement, et je pense que j'aurais du garder mon calme, mais il peut arriver à n'importe qui de s'énerver face à un comportement désagréable. Bref, ma question est la suivante : si la vielle dame a entendu mon insulte, peut-elle porter plainte ? Sachant que jene m'adressais pas à elle, mais parlais à haute voix, pour expulser ma colère et me calmer. Peut-elle porter plainte pour une insulte indirecte ? Si la dame ne l'a pas entendu, mais sa voisine si, et lui a fait part de mes propos, peut-elle porter plainte pour cette raison ? Enfin, même si elle porte plainte, puis-je régler la situation à l'amiable, par des excuse, et en montrant que je regrette mon comportement stupide ? Bref, je regrette mon comportement, et j'espère ne pas risquer des ennuis pénaux pour une phrase lancée dans l'énervement, qui ne s'adressait pas elle.

Merci d'avance de votre réponse,

Cordialement.

Par **jodelariege**, le **31/03/2020** à **17:00**

bonjour

franchement tous les jours des voisins s'insultent et cela ne finit pas devant les tribunaux surtout en cette période de confinement où les gens ont un peu les nerfs à vif...la police et les tribunaux ont autre chose à faire que traiter des insultes entre voisins.....

la prochaine sortie avec vos chiens faites là loin des chiens des autres et tout ira bien

Par **Visiteur**, le **31/03/2020** à **17:00**

Bonjour
Il faudrait d'abord qu'une plainte soit acceptée pour ce motif, c'est peu probable.
De votre côté, pensez que certaines injures peuvent être excusables, si exceptionnelles et sous le coup de la colère.

Par **Adju**, le **31/03/2020** à **22:11**

Je sais bien qu'il faut être aimable, mais c'est la 3ème fois, qu'on me demande de ne pas passer dans telle ou telle rue, car tel ou tel chien abboie lorsqu'on passe devant, et franchement, je suis exaspérée par ce comportement. De plus, dans la ville où je vis, je me suis déjà fait insulter plusieurs fois par des personnes âgées, donc j'étais un peu à bout. J'ai toujours gardé mon calme, et argumenté poliment, mais là, le fait de m'être fait abboyé dessus par ces chiens m'avait déjà mis dans une situation de tension. On va dire que j'ai un peu craqué, même si je suis consciente du fait que j'aurais du rester calme et polie. Je sais bien que j'ai eu tort, et que mon comportement était ridicule. Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés